

Le RPI continue

Les deux communes de Juscorps et de Saint-Martin-de-Bernegoue poursuivent leur partenariat au sein du regroupement pédagogique intercommunal associant les écoles des deux communes qui s'y sont maintenues après le départ de la commune de Fors. Un transport par bus est mis en place entre les deux écoles et les repas servis à Juscorps sont préparés au restaurant scolaire de Saint-Martin.

Un syndicat intercommunal à vocation unique, le Sivu du Marçais, prend en charge l'organisation et les frais de transport des enfants entre les écoles des deux communes. À

la suite des élections municipales, le nouveau conseil syndical a porté Dominique Maurille, 1^{er} adjoint au maire de Saint-Martin, à sa présidence et Corinne Rivet-Bonneau, maire de Juscorps, à la vice-présidence. La participation des deux communes au budget du Sivu se monte à 5.066 € pour Juscorps et à 5.685 € pour Saint-Martin-de-Bernegoue.

Les effectifs scolaires pour la rentrée de septembre seront de 69 enfants à Saint-Martin-de-Bernegoue dans trois classes, soit 23 en maternelle, 23 en CE et 23 en CM, et de 40 enfants à Juscorps dans deux classes de maternelle et CP.



L'école de Saint-Martin reste associée à celle de Juscorps dans un RPI.